



# Université de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale  
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7  
Télécopieur : (204) 235-4485  
registraire@ustboniface.ca

## DEMANDE DE DIPLÔME

### Dates limites d'acceptation des demandes de diplôme

#### Universitaire

Collation de février 2017 : le 21 septembre 2016  
Collation de juin 2017 : le 17 janvier 2017  
Collation d'octobre 2017 : le 30 juillet 2017

#### École technique et professionnelle

Collation de juin 2017 : le 1<sup>er</sup> décembre 2016

**Ce formulaire doit être rempli et remis au Registrariat avant la date indiquée.  
Tous les formulaires reçus après la date limite seront traités pour la collation des grades suivante.**

Vous êtes :	Numéro étudiant USB								
	Étudiant(e) universitaire <input type="checkbox"/>	Numéro étudiant UofM							
Étudiant(e) ETP <input type="checkbox"/>	Grade, diplôme ou certificat pour lequel une demande est formulée :		Majeure désignée (universitaire) :		Concentration désignée (ETP) : (Adm. des affaires ETP seulement)				
Faculté (universitaire) :	Année du programme :								

<b>Universitaire</b>	Pour la collation des grades en : février <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> Année 20_____
<b>ETP</b>	Pour la collation des diplômes et des certificats de l'ETP en juin 20_____

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Autre : _____	<b>Nom de famille officiel uniquement (écrire en caractères d'imprimerie – <u>veuillez inclure tous les accents</u>) :</b>
--	--

**Prénoms officiels (les initiales ne sont pas admises – écrire en caractères d'imprimerie – veuillez inclure tous les accents) :**

**ADRESSE COURRIEL :** L'adresse courriel utilisée pour l'envoi des renseignements concernant la collation des grades est [@monusb.ca](mailto:@monusb.ca). Assurez-vous de vérifier vos courriels régulièrement environ deux mois avant la collation des grades. Veuillez prévenir le Registrariat de tout changement à vos coordonnées.

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**

<b>Étudiants(es) universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un premier courriel contenant les renseignements concernant la collation des grades est envoyé vers le 15 mars pour la collation de mai et vers le 15 août pour la collation d'octobre.</li> <li>Je sais que l'Université confère des grades, diplômes et certificats trois fois par an – en février, en mai et en octobre; que, dans le cas où je recevrais mon diplôme en octobre ou en février, je suis autorisé(e) à participer à la <b>collation des grades de mai</b> si j'ai bien informé le Registrariat de mon intention d'y assister.</li> <li>Dans le cas où je recevrais mon diplôme en mai ou en octobre, je dois informer le Registrariat de mon intention d'assister ou non à la cérémonie de collation des grades en complétant le formulaire approprié. Je sais que je risque ne pas être invité(e) à participer à la collation des grades de mai si je ne me suis pas exprimé(e) dans ce sens auprès du Registrariat avant le 1<sup>er</sup> mai ou avant le 1<sup>er</sup> octobre pour la collation des grades d'octobre.</li> </ul>
<b>Étudiants(es) ETP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un premier courriel contenant les renseignements concernant la collation des grades est envoyé vers le 15 mars.</li> <li>Dans le cas où je recevrais mon diplôme en juin, je dois informer le Registrariat sur le formulaire approprié de mon intention d'assister ou non à la cérémonie. Je sais que je risque ne pas être invité(e) à participer à la collation des grades de juin si je ne me suis pas exprimé(e) dans ce sens auprès du Registrariat, et ce, avant le 1<sup>er</sup> mai.</li> </ul>

**Je certifie par la présente que mon nom de famille, tel qu'indiqué sur ce présent formulaire, est bel et bien mon nom d'état civil et que tous les autres renseignements sont exacts au meilleur de ma connaissance.**

_____	_____
Date	Signature

*La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la Loi sur l'Université de Saint-Boniface est utilisée pour gérer la collation des diplômes et communiquer avec les étudiants. Les renseignements peuvent aussi être partagés avec d'autres établissements d'enseignement, les ministères gouvernementaux, les établissements coparrainés et l'association étudiante. Tous les renseignements concernant la collation des grades et les bourses sont rendus publics. Lors de l'obtention du diplôme, le nom et l'adresse de l'étudiant ou de l'étudiante, en plus de l'information concernant le diplôme et le certificat, seront fournis et conservés par le Réseau des diplômés et le Bureau de développement et des communications afin de les appuyer dans leurs efforts d'assurer le progrès et le développement continu de l'USB. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP). Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (233-0210, poste 398), au Service des archives de l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.*